



Violence et harcèlement morale aux femmes

Par **POLLES**, le **27/04/2011** à **08:26**

Bonjour, ma belle-soeur vit sans être mariée, ni pacsé, ni concubinage déclaré avec le père de son enfant. Celui-ci est devenu violent (mais se garde bien de la frapper) alcoolique et use de violence verbale. Elle voudrait qu'il parte de chez elle, mais il ne veut pas. Le bail du logement est à son nom à elle. Il n'a aucune facture edf ou téléphone à son nom. elle a déjà changé les serrures mais sa fille a donné les nouvelles clés à son père. Sa fille majeure actuellement donne raison à son père. Elle a arrêté ses études et cherche du travail. Tous les deux disent que ma belle-soeur est folle. Je voudrais savoir ce qu'il est possible de faire pour qu'il parte de son logement.